



wellnesstraining
l'activateur du bien-être en entreprise



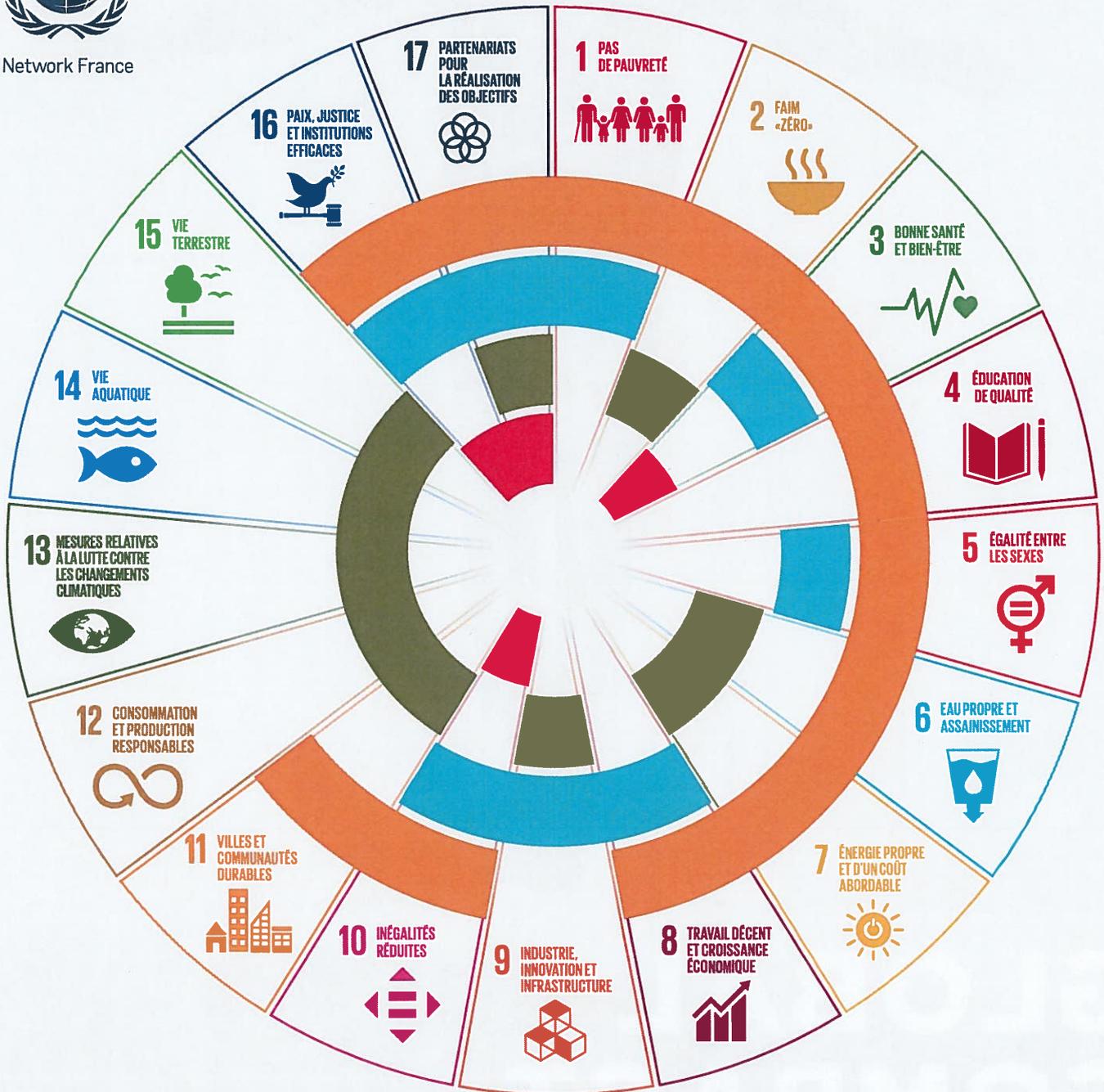
GLOBAL COMPACT

Communication sur le Progrès
MAI 2017 - MAI 2018

des **10 PRINCIPES** du Global Compact aux **17 OBJECTIFS** de Développement Durable des Nations Unies



Network France



DROITS DE L'HOMME

NORMES INTERNATIONALES
DU TRAVAIL

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION

>> DÉCLARATION DE SOUTIEN



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

à Paris, le 18 mai 2018

Cher Monsieur le Secrétaire Général,

Wellness Training confirme sa décision d'adhérer au Global Compact des Nations Unies et de supporter et respecter les dix principes concernant les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous confirmons l'intégration de ces dix principes à notre stratégie et notre culture d'entreprise via nos procédés et notre savoir-faire. Nous renouvelons notre engagement à faire des progrès dans notre sphère d'influence et à signaler nos améliorations.

Depuis que nous avons rejoint le Global Compact en 2012, nous avons mis en place des projets concrets et avons travaillé à les faire évoluer dans le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte de la corruption.

Cordialement,

Michel Rota
Directeur Général de Wellness Training

>> NOTRE ENTREPRISE ET SON ENGAGEMENT

De part son activité, Wellness Training promeut la prévention-santé et le mieux-être des individus avec une offre de services permettant aux salariés au sein de leur entreprise de se réapproprier une bonne condition physique.

La vision qui conduit notre démarche est que cette prévention doit être envisagée de manière globale, c'est-à-dire en prenant en compte l'activité physique mais aussi le sommeil et la nutrition des individus.

Depuis plus de 12 ans, Wellness Training conçoit, installe et gère des salles de remise en forme au sein des entreprises. Plus récemment, Wellness Training s'est engagée pleinement dans l'animation de formations bien-être pour répondre à la demande croissante des salariés et de leur entreprise.

Le rapport au travail a changé, le digital et la dématérialisation ont rendu perméables les frontières entre vie professionnelle et vie privée modifiant irréversiblement notre regard et nos attentes à l'égard de notre environnement de travail. L'entreprise est vécue comme un lieu de vie et les salariés souhaitent y être bien.

Par la nature même de son action, Wellness Training est donc pleinement engagée dans une démarche de développement durable. Notre vision est que la prévention-santé doit être envisagée de manière globale, en prenant en compte l'activité physique mais aussi la nutrition et le sommeil des individus.

Grâce à notre action, nous permettons aux 15 000 personnes inscrites dans nos salles et aux très nombreux salariés qui suivent nos conférences et ateliers, de vivre en meilleure santé en luttant contre la sédentarité, en bougeant plus, en se nourrissant mieux et en dormant mieux.

Wellness Training aujourd'hui



15 000
adhérents



70
espaces forme



130
collaborateurs

I. DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

- Wellness Training accueille chaque année de nombreux stagiaires grâce à des partenariats pédagogiques au sein d'Universités et d'écoles de formation. Ces stages débouchent généralement en CDI temps plein.
- En parallèle, Wellness Training propose de la formation à distance pour ses coaches et à pour projet de fonder un centre de formation BPJEPS.
- Dans un souci d'équité, il n'y a aucune inégalité sur les avantages sociaux entre le siège et les sites d'exploitation.
- Wellness Training effectue aujourd'hui un travail efficace sur le contenu des diplômes grâce à une présence renforcée dans des commissions paritaires en STAPS et en BPJEPS.
- Wellness Training s'engage auprès d'associations afin de participer à l'aide humanitaire. Nous sommes notamment partenaires d'Action contre la faim pour les opérations «Challenge contre la faim» à Paris et à Lyon. Ces événements proposent aux collaborateurs d'entreprise de participer à des challenges sportifs. L'entreprise participante verse une contribution en fonction du nombre de salariés engagés. Lors de ces événements, nous encadrons une partie des pratiques proposées le jour J : l'échauffement, les étirements, le cours de yoga et le cours de boxe. En 2017, Action contre la Faim a ainsi collecté 1.2 millions d'euros grâce à la participation de 5 575 sportifs.
- Wellness Training est également engagé auprès de la société Antilope. Cette structure d'impression numérique emploie 49 salariés dont 32 ont la reconnaissance de «travailleur handicapé». Nous nous fournissons chaque année en papeterie chez Antilope, contribuant ainsi à «l'insertion professionnelle à des exclus de l'emploi».

Principe 2 : les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

- Wellness Training s'engage à respecter les données personnelles de ses 15 000 membres. En lien avec le RGPD, nous avons modifié nos bulletins d'adhésion afin d'y inclure une clause concernant la suppression possible des données personnelles sur simple demande.
- Par le biais de ses coaches, Wellness Training apporte un soin particulier au suivi de ses adhérents. Une procédure «Bilan Forme» peut permettre de détecter des pathologies et d'orienter vers un médecin. Nous communiquons également sur les bons comportements à adopter pendant les périodes de grippe, de ramadan et de canicule.



II. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

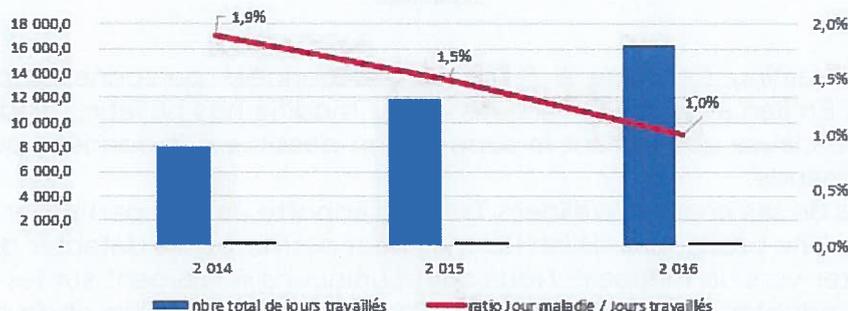
Principe 3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

- Dans le but de favoriser le dialogue social, il y a aujourd'hui deux délégués du personnel et deux suppléants qui se réunissent tous les mois avec la direction dans une volonté de dialogue constructif. D'autre part la création d'un comité d'entreprise et d'un comité RSE est en projet.
- Wellness Training essaye également d'impliquer le plus possible les syndicats professionnels à adhérer aux principes du Global Compact.

Principe 6 : les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

- Wellness Training emploie aujourd'hui 130 salariés, majoritairement des coachs en activité de remise en forme. Conformément à la législation en vigueur, le personnel recruté est diplômé afin de pouvoir exercer contre rémunération. Nous privilégions les contrats en CDI. Ce statut protège le coach, lui permet de faire partie d'une entreprise qui l'encadre et le forme.
- Chaque employé de Wellness Training est sensibilisé à la sécurité via un accès à des formations spécifiques. Nous sommes très attentifs au suivi des indicateurs liés à la santé de nos salariés (maladies, arrêts de travail, maladies professionnelles...) (cf tableau ci-dessous).
- Notre entreprise pratique une parité totale de salaire à poste équivalent entre les hommes et les femmes. Dans un souci d'égalité, il est également proposé un accès à une mutuelle de qualité.
- Enfin, notre communication via une application mobile permet à chacun d'avoir accès aux informations de la même manière.

Arrêts maladie et ratio par rapport au nombre total de jours travaillés



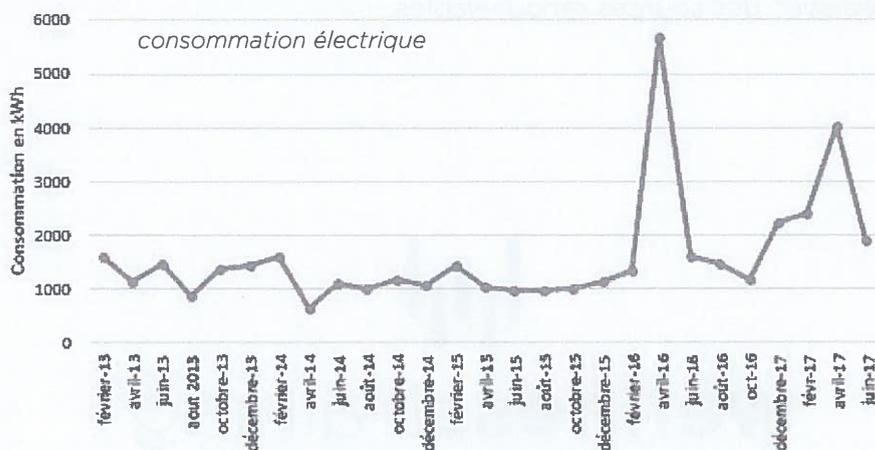
III. ENVIRONNEMENT

Principe 8 : les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

- Dans un souci de responsabilité écologique, Wellness Training fait depuis cette année appelle à une imprimerie basée à Paris. Il en est de même pour les textiles. En effet, nos coachs sont aujourd'hui équipés de vestes et t-shirts en coton bio labelisé «Fair Wear Foundation».
- Nous systématisons également les fontaines à eau, et nous avons fait l'acquisition de gobelet réutilisable «Ecocup» pour éviter le gaspillage.
- Wellness Training met également en place le tri sélectif dans ses locaux via le tri du verre, des poubelles pour le papier et pour les emballages.
- Nous effectuons un contrôle régulier des machines afin de prévenir les pannes. En ce sens, une nouvelle personne a été recrutée à la maintenance pour répondre à nos objectifs de prévention de l'année 2018.
- Les documents sont à ce jour tous dématérialisés (fiches de paie, factures...), notre équipe est sensibilisée sur la non-nécessité d'imprimer.
- Le lancement en 2018 de notre application mobile a permis de remplacer l'affichage papier classique par une communication quasiment uniquement axée sur le digital.

Principe 9 : les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

- La majorité des informations nécessaires au bon travail des salariés est accessible sur ordinateur ou smartphone, à distance, via des logiciels de gestion. Ces plateformes sont indispensables à la bonne circulation des informations, une meilleure communication entre les employés et permettent d'éviter un nombre trop important de réunions. Chaque collaborateur est en permanence lié à l'écosystème de l'entreprise.
- Wellness Training sensibilise ses collaborateurs à la réduction de la consommation d'électricité. (cf tableau ci-dessous).



IV. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

- Chaque année, nous sensibilisons notre service achat à la lutte contre la corruption.
- Wellness Training refuse également tous les cadeaux des fournisseurs.



PROJETS

Pour les mois à venir nos projets sont les suivants :

- L'ébauche d'un audit avec les fournisseurs de matériel en France et à l'étranger.
- La mesure de l'impact environnemental des usines de fabrication de matériel.
- L'utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien.
- Augmenter l'implantation des «Wellness Durable», salles de remise en forme autonome en structure bois, présentant un impact écologique quasiment nul tant au niveau de leur construction que de leur exploitation. Leur consommation énergétique est optimisée avec des sources renouvelables.

